

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire

**Présents :** Messieurs BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - BOUTES Francis - FOREZ Daniel - ISARN Pierre - LAVIT Frédéric

Mesdames GROUSSET Emilie - LOPEZ Chantal - ROUSSET Agnès

**Absents :** Monsieur SOULIÉ Christophe

**Procurations :** Madame PAILLÉS Séverine à Monsieur FOREZ Daniel  
Madame LABROUSSE Marlène à Monsieur BOUTES Francis  
Madame GALZY Isabelle à Monsieur LAVIT Frédéric  
Monsieur DE BARROS Claudy à Madame LOPEZ Chantal

**Secrétaire de séance :** Madame LOPEZ Chantal

65/2023 - DM n° 2 - Principal

Nombre en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9 - Procurations : 4

Nombre de membres exprimés : 13

Pour : 13 Contre : 0

Monsieur le Maire présente la Décision Modificative ci-dessous.

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
D 1641 - Emprunt en Euro	34 000,00 €		11 000,00 €	45 000,00 €
D 21534/21 - Réseaux électrification	27 000,00 €	11 000,00 €		16 000,00 €
D 63512 - Taxes foncières	3 100,00 €	400,00 €		2 700,00 €
D 6521 - Déficit budgets annexes	91 000,00 €	3 000,00 €		88 000,00 €
D 66111 - Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00 €		3 400,00 €	17 400,00 €
D 2031 - Frais d'étude	17 000,00 €	7 000,00 €		10 000,00 €
D 2313 - Construction	40 000,00 €		7 000,00 €	47 000,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE la Décision Modificative telle que présentée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

  


Le Maire - BOUTES Francis